



République du Sénégal
Un Peuple – un But – Une Foi



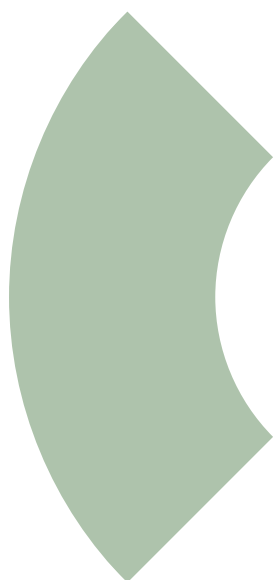
RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



United
Nations



RAPPORT ALTERNATIF DE LA COMMISSION NATIONALE DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LE SUIVI DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (CASC), SUR L'ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES ODD AU SÉNÉGAL



2026

RÉSUMÉ

Dans le cadre de la participation du Sénégal au processus de la Revue Nationale Volontaire (RNV) 2026 sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), la Commission Nationale des Acteurs de la Société Civile (CASC), pour le Suivi de la Politique Économique et Sociale, en collaboration avec le Think Tank PACE, a proposé un rapport alternatif de la société civile sénégalaise. Ce rapport est sa contribution sur l'état de mise en œuvre des ODD 6, 7, 9, 11, 17 en perspective du Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable, prévu en juillet 2026 au Siège des Nations Unies à New York. Ce rapport reflète les perceptions, les analyses sur les progrès réalisés, révèle les défis et suggère des recommandations et perspectives en matière de développement durable au Sénégal à l'horizon 2030. Ce rapport décrit les processus de concertation de tous les acteurs de la société civile pour collecter leur contribution sur l'état de mise en œuvre des ODD notamment les ODD 6, 7, 9, 11, 17 au Sénégal. La méthodologie adoptée repose sur quatre étapes articulées : un exercice d'analyse et de synthèse de la contribution de la société civile entre 2018-2024 relatif au suivi des indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Sénégal constituée d'un corpus documentaire de huit sources primaires couvrant la période 2017–2026, d'un traitement assisté par intelligence artificielle (IA), d'une révision critique et validation humaine des données, et d'une conception de présentation de communication scientifique. Ce protocole mixte vise à concilier exhaustivité documentaire, rigueur analytique et accessibilité de la restitution. Il constitue une contribution aux pratiques de recherche appliquée dans le domaine du suivi des politiques de développement durable en Afrique subsaharienne. Ensuite un atelier de deux jours, les 21 et 22 mai 2026, s'est tenu à Dakar pour recueillir les contributions des acteurs de la société civile sénégalaise sur la base d'une fiche analytique de recueil de données distribuée dans les quatre ateliers. Les résultats de ces concertations et de partages ont révélé des avancées significatives pour les ODD 7 et 17, des avancées à niveau intermédiaire pour les ODD 9 et 11, et des défis à relever pour l'ODD 6. Des recommandations fortes ont ponctué le présent rapport.

Mots-clés : ODD, Sénégal, méthodologie mixte, intelligence artificielle, suivi des indicateurs, société civile, développement durable.

MESSAGES CLÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SÉNÉGALAISE

À l'issue du processus de concertation nationale et de l'analyse des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), la société civile sénégalaise formule les constats suivants :

- Des progrès significatifs ont été enregistrés dans les domaines de l'énergie (ODD 7) et des partenariats (ODD 17).
- Les avancées observées dans les infrastructures, l'innovation et le développement urbain (ODD 9 et ODD 11) demeurent inégalement réparties sur le territoire national.
- L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (ODD 6) constitue encore un défi majeur.
- Les inégalités territoriales persistent et freinent l'atteinte équitable des ODD.
- Les systèmes de collecte, de production et de diffusion des données doivent être renforcés afin de permettre un meilleur suivi des indicateurs.
- Les collectivités territoriales, les organisations communautaires et les citoyens doivent être davantage associés à la mise en œuvre et au suivi des ODD.
- La société civile demeure un partenaire stratégique de l'État dans la réalisation de l'Agenda 2030.

Cette année, le Sénégal participera à la troisième fois au Forum de Haut niveau politique prévu à New York DU 7 AU 15 Juillet 2026. Cette rencontre hautement stratégique à laquelle le Sénégal a toujours fait bonne figure lui permettra d'évaluer pour la troisième fois ses progrès vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 ; ceci en s'appuyant sur des actions transformatrices, équitables et coordonnées en collaboration avec la société civile du Sénégal. Le mercredi 11 mars 2026, la Direction Générale de la Planification et des Politiques Économiques (DGPPE) avait accueilli l'atelier de partage et de validation de la feuille de route marquant le lancement officiel de la troisième Revue Nationale Volontaire (RNV3) avec la participation de la Société Civile notamment le CASC et le Think Tank PACE. Cet atelier a été Présidé par M. Souleymane DIALLO, Directeur Général de la DGPPE en présence de Madame Sandrine Aida KOISSY-KPEIN, Économiste principale, représentant le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Sénégal, de Monsieur Mamadou Mounsir NDIAYE, Directeur des organisations internationales (DOI) au Ministère de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (MIAAESE), et du représentant de la Société Civile, M. Ibrahima FALL, Président de la Commission Nationale des Acteurs de la Société Civile pour le Suivi de la Politique Économique et Sociale (CASC)

Dans le cadre de la participation du Sénégal au processus de la Revue Nationale Volontaire (RNV) 2026 sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), la Commission Nationale des Acteurs de la Société Civile (CASC), pour le Suivi de la Politique Économique et Sociale, a proposé un rapport alternatif de la société civile sénégalaise.

Ce rapport reflète les perceptions, les analyses sur les progrès réalisés, révèle les défis et suggère des recommandations et perspectives en matière de développement durable au Sénégal à l'horizon 2030. Une méthodologie mixte a été mise en œuvre combinant des outils d'intelligence artificielle, une analyse humaine approfondie de leurs résultats, en 4 étapes :

- **Étape 1 : Collecte et constitution du corpus documentaire ;**
- **Étape 2 : Utilisation d'un outil d'intelligence artificielle pour la synthèse initiale**
- **Étape 3 : Consultation nationales avec les organisations de la société civile suivi d'un atelier national de validation des outils de collectes et d'analyse des résultats.**

Durant l'atelier Le Think Tank PACE en collaboration avec la CASC a élaboré une matrice des indicateurs sur les ODD cibles et distribué au cours de l'atelier de deux jours tenus à Dakar, les 21 et 22 mai 2026. Cet atelier regroupant toutes les parties prenantes de la société civile sénégalaise s'est structuré en 4 ateliers avec des consignes sur les constats, les contraintes, les défis et les recommandations.

- **Étape 4 : Élaboration du document final et sa présentation à la CASC.**

En conclusion, ce processus méthodologique en quatre étapes (corpus, synthèse IA, analyse humaine, présentation) a permis de transformer efficacement un ensemble de documents hétérogènes en une connaissance structurée, vérifiée et prête à être communiquée. L'utilisation de l'IA en première intention a accéléré la phase exploratoire, tandis que l'analyse humaine a été déterminante pour la validation des sources, la mise en perspective économique et l'adaptation au format de la communication scientifique. Le suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies, constitue un enjeu majeur pour les États et les organisations de la société civile. Au Sénégal, plusieurs acteurs institutionnels et non gouvernementaux ont produit des rapports de suivi couvrant différents ODD, différentes échelles territoriales et différentes périodes. La multiplication de ces sources documentaires hétérogènes pose un problème méthodologique classique en sciences sociales. Il s'agit donc d'assurer une synthèse exhaustive, vérifiable et exploitable à des fins de communication scientifique ou plaidoyer politique.

CONTEXTE SECTORIEL ET INSTITUTIONNEL

Le Sénégal se distingue globalement par des performances notables en matière de gouvernance. Les évaluations EPIP de la Banque mondiale, l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG-2024) et l'Indice de perception de la corruption publié par Transparency international (CPI-2024) confirment cette bonne performance aux cours des trois dernières années. D'après l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG) 2024, le Sénégal a obtenu un score de 60,2 sur 100 en gouvernance globale, se classant ainsi 11ème sur 54 pays africains. Ce résultat est supérieur à la moyenne continentale de 49,3 et à celle de l'Afrique de l'Ouest (52,6). Avec un score de 45/100, le Sénégal a également enregistré une progression de deux points dans l'Indice de perception de la corruption publié par Transparency international pour l'année 2024, atteignant une note de 45/100 contre 43/100 en 2023.

Dans le domaine de la gestion des finances publiques (GFP), le Sénégal avait enregistré des progrès remarquables avec le basculement à partir de 2020, du budget de moyens au budget programme et la mise en œuvre depuis 2021 d'une stratégie de réformes reposant sur l'évaluation PEFA de 2020. Parmi les avancées, l'on note (i) l'adoption en 2022 de la loi d'orientation relative au Système National de Planification (SNP) ; (ii) la généralisation en 2022 de la déconcentration de l'ordonnancement des crédits ; (iii) l'élaboration du plan d'engagement prévisionnel mensualisé corrélé au plan de la trésorerie annexé au projet de loi de finances 2022 ; et (iv) l'élaboration du document sur les risques budgétaires annexé à la Loi des Finances 2022. Outre les mesures susmentionnées, les autorités se sont engagées à renforcer la coordination dans la mise en œuvre des projets et programmes contenus dans la SND 2025-2029.

- **Situation macroéconomique**

Le Sénégal a réalisé des performances économiques notables, avec un taux de croissance supérieur à 5% en moyenne au cours de la décennie entre 2014 et 2024. Le Sénégal s'est montré résilient face à la pandémie Covid-19 et à la crise alimentaire engendrée au début du conflit russo-ukrainien. L'année 2024 est marquée par le démarrage effectif de la production de pétrole (en juin 2024), inscrivant ainsi le Sénégal dans le club des pays producteurs d'hydrocarbures. Tirée également par une bonne campagne agricole 2023/2024, et par l'afflux de capitaux privés (IDE : 9,6% du PIB), la croissance en 2024 a été portée à 6,5% contre 4,3% en 2023. Le déficit budgétaire reste cependant élevé (13,7% du PIB en 2024 contre 14,8% en 2023).

Celui-ci a été mis à jour à la suite du rapport de la Cour des comptes qui a révélé que les déficits estimés à environ 5,5% en moyenne au cours de la période 2019-2023, étaient largement sous-évalués et se situaient en réalité à plus de 12% en moyenne. L'encours de la dette publique en fin 2023 a été également réévalué. Il est désormais estimé à 21,3% du PIB en fin 2024 (contre 74,4% du PIB en 2023 avant la réévaluation).

- **Mobilisation des recettes fiscales** : Le Sénégal présente un important potentiel fiscal inexploité, en particulier dans le secteur informel. Une étude réalisée par la Direction de la Prévision et des études économiques en 2021 a estimé que l'écart entre le potentiel fiscal et le niveau de recouvrement représentait 3,4 points de pourcentage du PIB. Les principales contraintes du système fiscal sénégalais sont liées à des coûts de conformité élevés, à une faible maîtrise de l'informel, à des dépenses fiscales élevées, et à la faiblesse des systèmes de lutte contre l'évasion fiscale. S'agissant de ces dépenses fiscales, un rapport du MFB les avait évaluées en 2021 à 35,4% des recettes fiscales. Fort de ce constat, les autorités ont entamé un vaste chantier de réforme de l'administration et de la politique fiscale. Sur la base d'une évaluation TADAT réalisée en 2019, le pays a adopté et mis en œuvre une stratégie de recettes à moyen terme (SRMT 2020-2025) qui a porté les recettes fiscales de 16,6% du PIB en 2020, à 19% du PIB en 2025.

- **Transparence dans le secteur extractif**

Le secteur extractif contribue de manière significative à l'économie et à la mobilisation des ressources au Sénégal. En 2023, il a généré 9,4 % des revenus de l'État et a représenté 32 % des exportations totales. Ce secteur connaît d'importants changements, avec le démarrage de la production de pétrole (sur le champ de SANGOMAR) en avril 2024 et la production de gaz sur le projet de gaz naturel liquéfié GREATER TORTUE AHMEYIM (GTA) depuis la fin de l'année 2024. Le pays a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) depuis octobre 2013 et publie régulièrement les rapports sur les opérations du secteur. Le Comité national de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (CN- ITIE) dispose d'un plan stratégique sur 5 ans (2022-2026), conformément à l'exigence 1.5 de la Norme ITIE. Les objectifs de ce plan sont notamment d'accroître la redevabilité, et mieux informer le public en vue de renforcer le contrôle citoyen de la gestion des ressources naturelles. Les actions majeures envisagées portent notamment sur la mise à jour des plateformes de télédéclaration des données ITIE ; la conception d'un outil de rapprochement automatique des paiements et recettes ; le déploiement d'un portail interactif de transparence des données extractives, et une meilleure connaissance des conditions d'octroi de titres miniers et pétroliers. Par ailleurs, un audit des coûts pétroliers est envisagé, sous la coordination du Ministère en charge du pétrole.

- **Gouvernance du secteur privé**

Le secteur privé sénégalais est principalement constitué de PME (99,8%) qui emploient environ 36% de la population active et qui contribuent à hauteur de 20% à la formation du PIB. Il reste dominé à 97% par le secteur informel et fortement concentré dans les grandes villes dont notamment la capitale Dakar et à Thiès qui accueillent plus de 50% des entreprises. L'activité économique est dominée par le tertiaire (60% du PIB), qui absorbe une grande partie de la population s'activant dans l'informel. La part du secteur secondaire dans le PIB est demeurée dans la tranche de 21 à 23%. La part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière a régressé de 17% en 2015 à 15% en 2024, les chaînes de valeur des filières agro-alimentaires étant insuffisamment développées. Les produits halieutiques et les produits de l'élevage sont généralement vendus sur le marché national ou à l'export avec un faible niveau de transformation préalable. La filière horticole (oignons, tomates, pommes de terre, mangue, etc..) présente la chaîne de valeur la plus avancée, mais qui reste encore faible. Le secteur privé sénégalais est confronté à de multiples défis : (i) la faible compétitivité freinant son accès aux marchés concurrentiels, (ii) l'accès limité au financement, aux compétences, à l'information et (iii) un environnement des affaires peu attractif en raison des coûts élevés des facteurs de production, en particulier l'énergie.

Contribution des ODD à la Vision Sénégal 2050

La Vision Sénégal 2050 constitue le nouveau cadre stratégique de développement du pays.

Les ODD représentent un levier essentiel pour sa mise en œuvre et permettent d'assurer une cohérence entre les engagements internationaux et les priorités nationales.

Priorités de la Vision Sénégal 2050 ODD concernés :

- Développement du capital humain ODD 6, 7 et 11
- Transformation économique durable ODD 9
- Gouvernance et mobilisation des ressources ODD 17
- Cohésion sociale et territoriale ODD 6, 11 et 17
- Résilience climatique et environnementale ODD 6, 11 et 17

La société civile considère que l'atteinte des ODD constitue une condition indispensable à la réalisation des ambitions de la Vision Sénégal 2050.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE ET DE SYNTHÈSE DES DONNÉES

SUR LE SUIVI DES INDICATEURS DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) AU SÉNÉGAL

A. Revue Méthodologique de la contribution de la Société civile de 2018-2024

La démarche s'inscrit dans le paradigme des méthodes mixtes (Creswell & Plano Clark, 2018), combinant une analyse documentaire systématique (Petticrew & Roberts, 2006) et des outils de traitement automatisé du langage naturel. Le recours aux grands modèles de langage (LLM) comme instruments de première synthèse s'inscrit dans un courant méthodologique émergent qui en explore les usages en sciences sociales (Bail, 2023 ; Ziems et al., 2024), tout en reconnaissant les limites en matière de fiabilité et de reproductibilité (Bender et al., 2021). Le protocole retenu articule quatre étapes séquentielles : (1) constitution et qualification du corpus documentaire ; (2) traitement IA pour la synthèse initiale ; (3) vérification et enrichissement humain ; (4) transformation du document analytique en support de communication.

Description des étapes du protocole :

- **Étape 1 – Constitution du corpus documentaire**

La première étape a consisté en la constitution d'un corpus documentaire exhaustif portant sur le suivi des ODD au Sénégal. Les sources retenues répondent aux critères d'inclusion suivants : pertinence thématique directe, origine institutionnelle identifiable, et disponibilité intégrale du document. Huit sources primaires ont ainsi été sélectionnées, couvrant la période 2017–2026 et représentant des types de producteurs diversifiés : agences statistiques nationales, organisations non gouvernementales, agences de coopération internationale et réseaux de la société civile. Le corpus final comprend huit documents. Cette diversité de sources constitue une force dans la démarche au regard des critères de triangulation documentaire (Bowen, 2009), mais génère également une hétérogénéité de format, de granularité et de niveau d'analyse qui justifie l'adoption d'une stratégie de synthèse assistée.

- **Étape 2 – Traitement assisté par intelligence artificielle**

Face à la volumétrie et à la diversité du corpus, un grand modèle de langage (LLM) a été utilisé pour produire une synthèse initiale structurée. L'usage des LLM comme outils de pré-traitement documentaire en sciences sociales est une pratique en développement rapide, dont les potentialités et les limites font l'objet d'une littérature scientifique croissante (Bail, 2023 ; Ziems et al., 2024 ; Törnberg, 2023).

Paramétrage du traitement

Les instructions transmises à l'outil IA portaient sur les opérations suivantes :

1. Lecture et analyse de l'intégralité des huit documents du corpus ;
2. Identification des thèmes transversaux : acteurs de la société civile, progrès par ODD, défis et contraintes structurelles, recommandations formulées ;
3. Extraction des données chiffrées clés (scores régionaux, taux de couverture, pourcentages de réalisation des cibles) ;
4. Restitution d'une synthèse structurée sans ajout d'interprétation ou d'inférence non fondée sur les sources.

RÉSULTATS DE LA SYNTHÈSE AUTOMATISÉE

L'outil a produit une synthèse organisée en quatre grandes parties : (1) contexte institutionnel et cadre de suivi ; (2) perceptions des acteurs et progrès par ODD ; (3) défis et contraintes identifiés ; (4) recommandations. Pour chaque information restituée, une référence entre parenthèses au document source est fournie, permettant la traçabilité des données. Cette étape a significativement réduit le temps de traitement exploratoire et assuré une couverture exhaustive du corpus (Bail, 2023).

• Étape 3 – Analyse humaine, vérification et validation

Le document produit à l'étape précédente a fait l'objet d'une révision critique approfondie par les analystes de PACE. Cette phase constitue le cœur du contrôle qualité méthodologique, conformément aux recommandations relatives à l'usage des LLM en contexte de recherche (Bender et al., 2021 ; Törnberg, 2023). Trois opérations principales ont été conduites :

1. **Vérification des sources** : chaque donnée chiffrée a été recoupée avec le document original afin de confirmer son exactitude. Les divergences éventuelles entre la synthèse IA et les sources primaires ont été corrigées ;
2. **Mise en exergue et structuration des indicateurs ODD** : un travail spécifique a été réalisé pour isoler, organiser et hiérarchiser les données relatives aux indicateurs par ODD, en distinguant les données de cadrage des données d'évaluation ;
3. **Réorganisation analytique** : les données ont été recomposées selon une logique de progression chronologique et thématique pour restituer l'évolution du suivi des ODD sur la période couverte.

• Étape 4 – Conception de la présentation scientifique

À partir de la synthèse analytique validée, une restitution a été conçue pour une communication orale dans un cadre scientifique. La conception de ce support a suivi les principes du design de communication visuelle scientifique (Duarte, 2008 ; Reynolds, 2012). L'analyse montre les principaux résultats sur le suivi des ODD au Sénégal entre 2018 et 2024. Cette démarche vise à mettre en exergue l'apport méthodologique, combinaison d'un traitement IA et d'une révision humaine, qui constitue l'apport central de ce protocole. Elle permet d'articuler les avantages respectifs des deux approches : l'IA assure une couverture exhaustive et rapide du corpus, tandis que l'analyse humaine garantit la fiabilité des données, la mise en perspective contextuelle et l'adaptation au format de communication visé (Bail, C. A. (2024) .

Cette complémentarité répond à un enjeu croissant en recherche appliquée sur les politiques publiques : comment traiter efficacement des corpus documentaires volumineux sans sacrifier la rigueur analytique ? (Miles et al., 2014)

Limites et précautions d'usage à prendre en compte

Le rapport contributif de la société civile sénégalaise sur la mise en œuvre des ODD résulte d'un processus de concertation structuré et inclusif. Une lettre a d'abord été adressée à l'ensemble des Directeurs exécutifs d'ONG et de Think Tank pour solliciter leurs contributions. Le comité de pilotage de la CASC s'est réuni le 19 février 2026 pour définir la stratégie d'élaboration du rapport alternatif et a mandaté le Think Tank PACE pour en préparer le projet. Sur la base de termes de référence, une matrice d'indicateurs et un outil de collecte ont été diffusés à tous les participants. Un atelier national, tenu les 21 et 22 mai 2026 à Dakar, a ensuite rassemblé les parties prenantes de la société civile, avec une animation scientifique assurée par les experts de PACE. Quatre groupes de travail y ont analysé respectivement sur les ODD 6, 7, 9, 11 et 17, et leurs résultats ont été consolidés et restitués en séance plénière pour nourrir la version finale du rapport.

B. Méthodologie d'analyse et de synthèse des données Issues de la Revue Nationale en 2026 sur le suivi des indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Sénégal

Plusieurs limites méritent d'être explicitées. Premièrement, les LLM peuvent produire des hallucinations factuelles ou des synthèses biaisées par leur entraînement (Bender et al., 2021), ce qui justifie impérativement la phase de vérification humaine. Deuxièmement, la reproductibilité exacte de la synthèse IA n'est pas garantie, les résultats pouvant varier selon le modèle utilisé, la version et les paramètres de génération (Törnberg, 2023). Troisièmement, le corpus, bien que diversifié, n'est pas exhaustif ; des travaux non disponibles publiquement ou rédigés dans des langues autres que le français et l'anglais n'ont pas pu être intégrés. Ce protocole méthodologique en quatre étapes : constitution du corpus, synthèse assistée par IA, analyse et validation humaine, conception de la communication a permis de transformer efficacement un ensemble de documents hétérogènes en une connaissance structurée, vérifiée et prête à être communiquée. L'utilisation de l'IA en première intention a accéléré la phase exploratoire, tandis que l'analyse humaine a été déterminante pour la validation des sources, la mise en perspective analytique et l'adaptation au format de la communication scientifique. Cette démarche est documentée ici de façon transparente afin d'en permettre la reproductibilité dans d'autres contextes de suivi des politiques publiques en Afrique subsaharienne, contribuant ainsi aux pratiques émergentes d'analyse documentaire assistée par IA dans le secteur du développement.

Premièrement, le suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies, constitue un enjeu majeur pour les États et les organisations de la société civile. Au Sénégal, plusieurs acteurs institutionnels et non gouvernementaux ont produit des rapports de suivi couvrant différents ODD, différentes échelles territoriales et différentes périodes. La multiplication de ces sources documentaires hétérogènes pose un problème méthodologique classique en sciences sociales : comment assurer une synthèse exhaustive, vérifiable et exploitable à des fins de communication scientifique ou plaidoyer politique ?

Ce document présente la démarche méthodologique adoptée par le Think Tank Pan African Consortium of Experts (PACE) pour répondre à cette problématique. Il vise à documenter de façon transparente et reproductible les choix opérationnels effectués, conformément aux standards de la recherche appliquée en politiques de développement (Creswell & Plano Clark, 2018 ; Miles et al., 2014).

B.1 Cadre méthodologique général.

Durant l'atelier national de formulation du rapport alternatif de la société civile à la Revue Nationale Volontaire (RNV) 2026 qui s'est tenue du 21 au 22 mai 2026 à l'hôtel Ndiambour de Dakar, l'objectif du mapping était de tester, avec les organisations de la société civile traditionnellement impliquées dans la collecte et le traitement, et la production des données statistiques au niveau des régions, des départements, des communes et des villages, leurs capacités de suivi des cibles et indicateurs des ODD cibles pour cette 2026 et leurs aptitudes à les renseigner pendant deux jours. Ce travail coordonné par le Think Tank PACE, a été appuyé par les Nations Unies et le Ministère des Finances, de l'Économie du Plan et de la Coopération, et a bénéficié de la collaboration de la CASC. Le mapping a comporté plusieurs étapes spécifiques

- le recensement et la sélection des indicateurs à renseigner à partir des propositions de la revue de littérature ;
- l'identification et l'implication, au niveau de chacune des régions retenues, les différentes parties prenantes traditionnelles (SRSD, SRP, services régionaux sectoriels, ARD) et potentielles (organisations de la société civile, privés) pour la collecte des données ;
- La formation des acteurs impliqués à l'utilisation de la maquette de collecte de données proposée
- la collecte des données à partir de la maquette validée ; la restitution et la pré-validation des résultats de la collecte
- l'identification des opportunités d'amélioration de la collaboration entre les différentes parties prenantes au niveau d'une région pour une meilleure prise en charge du suivi des indicateurs et de la collecte des données ;
- la validation des résultats du mapping et la formulation des recommandations pour un meilleur suivi des ODD les années à venir.

B.2 Atelier de travail sur les ODD.

L'atelier a été entièrement participatif et a favorisé des échanges entre les services techniques de l'état, les partenaires au développement, et les acteurs de la société civile autour de la mise en œuvre des ODD au Sénégal. Il a regroupé 40 participantes et participants venus de la région de Dakar dont les membres de la société civile, le système des Nations Unies, et la DGPPE. Le processus était conduit par le Think Tank PACE en collaboration la CASC. Une matrice des indicateurs sur les ODD cibles (ODD6, ODD7, ODD9, ODD11 et ODD17) a été élaborée et distribuée au cours de cet atelier de deux jours tenus à Dakar, les 21 et 22 mai 2026. Cet atelier regroupant toutes les parties prenantes de la société civile sénégalaise s'est structuré en 4 ateliers avec des consignes sur les constats, les contraintes, les défis et les recommandations. L'objectif global était de favoriser une meilleure appropriation des ODD par les citoyens et les élus locaux du Sénégal, en perspective de la préparation du rapport alternatif de la Société civile au Forum politique de haut Niveau sur le développement durable (FPHN) de 2026. Les objectifs spécifiques s'articulent autour des éléments suivants : Évaluer le niveau d'appropriation des ODD par les acteurs à la base et leur articulation avec les politiques locales de développement, renforcer le dialogue entre les parties prenantes autour de la mise en œuvre des ODD et de la SND, et élaborer un rapport alternatif de la société civile sur les ODD. L'atelier s'est aussi fixé comme objectif d'atteindre les résultats suivants :

- Un état de mise en œuvre des ODD au niveau local réalisé ;
- Le dialogue multi- acteurs sur les ODD renforcé ;
- Un pré-rapport alternatif de la société civile sur l'état de mise en œuvre des ODD élaboré.

RESULTATS ET ANALYSES

A. Contribution de la Société civile de 2018-2024

L'analyse présente une synthèse narrative des rapports produits par la société civile sénégalaise sur l'état d'avancement des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Sénégal, dans le cadre de l'Agenda 2030. Il s'appuie sur les contributions de plusieurs organisations clés : CONGAD, POSCO-Agenda 2030, GTSC et Enda ECOPOP qui assurent un rôle de suivi indépendant, de plaidoyer et de production de données citoyennes entre 2018 et 2026. À mi-parcours de l'Agenda 2030, les résultats offre une lecture transversale des progrès réalisés, des défis structurels persistants et des recommandations formulées pour accélérer la mise en œuvre des ODD sur l'ensemble du territoire sénégalais depuis 2018. La société civile sénégalaise occupe une position centrale dans le dispositif national de suivi des ODD.

Elle contribue à la fois à l'évaluation des politiques publiques, à la production de données alternatives et à l'interpellation des pouvoirs publics sur les écarts entre les engagements officiels et les réalités de terrain. Malgré des avancées significatives enregistrées depuis l'adoption des ODD en 2015, des défis structurels persistent, notamment en matière de territorialisation des politiques, de gouvernance inclusive et de disponibilité de données fiables et désagrégées.

- **A.1.1 PROGRÈS ET RÉALISATIONS OBSERVÉS ENTRE 2018-2024**

Les rapports de la société civile mettent en évidence plusieurs avancées importantes dans la mise en œuvre des ODD au Sénégal, portées à la fois par le cadre politique national et par des initiatives sectorielles.

- **A.1.2 Alignement des Politiques Nationales**

Le Plan Sénégal Émergent (PSE), principal cadre stratégique national, couvre environ 97 % des cibles de l'Agenda 2030. L'ODD 16 est spécifiquement intégré dans l'Axe 3 du PSE, consacré à la gouvernance, à la paix et à la sécurité.

- **A.1.3 Santé (ODD 3)**

Des progrès notables ont été enregistrés dans le domaine de la santé : création du CEPIAD pour la prise en charge des addictions, adoption d'une loi antitabac et extension progressive de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

- **A.1.4 Éducation (ODD 4)**

Le programme PAQUET-EF a permis d'améliorer les infrastructures scolaires et de renforcer l'alphabétisation. L'initiative citoyenne « Mille Enfants en Patro » illustre la mobilisation de la société civile en faveur de l'éducation inclusive.

- **A.1.5 Égalité des Genres (ODD 5)**

La réalisation de l'ODD 5 au Sénégal présente un tableau contrasté. Si des avancées politiques significatives ont été accomplies notamment grâce à la loi sur la parité qui a permis d'atteindre 43 % de femmes au Parlement des inégalités profondes persistent sur le plan économique et social.

Les données territoriales révèlent de fortes disparités : Ziguinchor enregistre le taux de réalisation le plus élevé (61,6 %), suivi de Dakar (58,8 %), tandis que Kolda (26,3%), Matam (36,1%), Tambacounda (31 %) et Kaffrine (36,7%) accusent un retard critique. Le graphique ci-dessous illustre ces inégalités régionales.

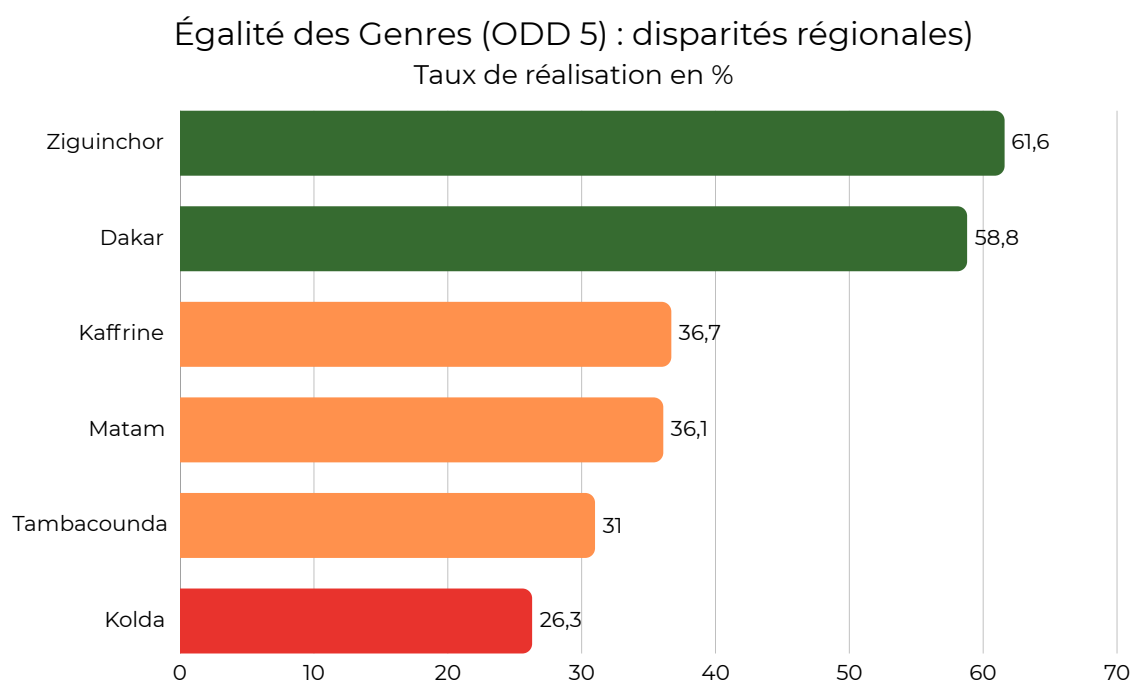


Figure 1 : Taux de réalisation de l'égalité des genres par région (Source : Auteur)

Parmi les défis majeurs identifiés : le faible accès des femmes aux ressources économiques, la persistance des violences basées sur le genre et l'accès encore inégal aux services de santé reproductive.

A.1.6 ODD 6 — Eau Propre et Assainissement

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement demeure l'un des défis les plus préoccupants au Sénégal. Seulement 27 % de la population bénéficie d'un accès à l'eau potable gérée en toute sécurité, et 30 % dispose d'un assainissement sécurisé.

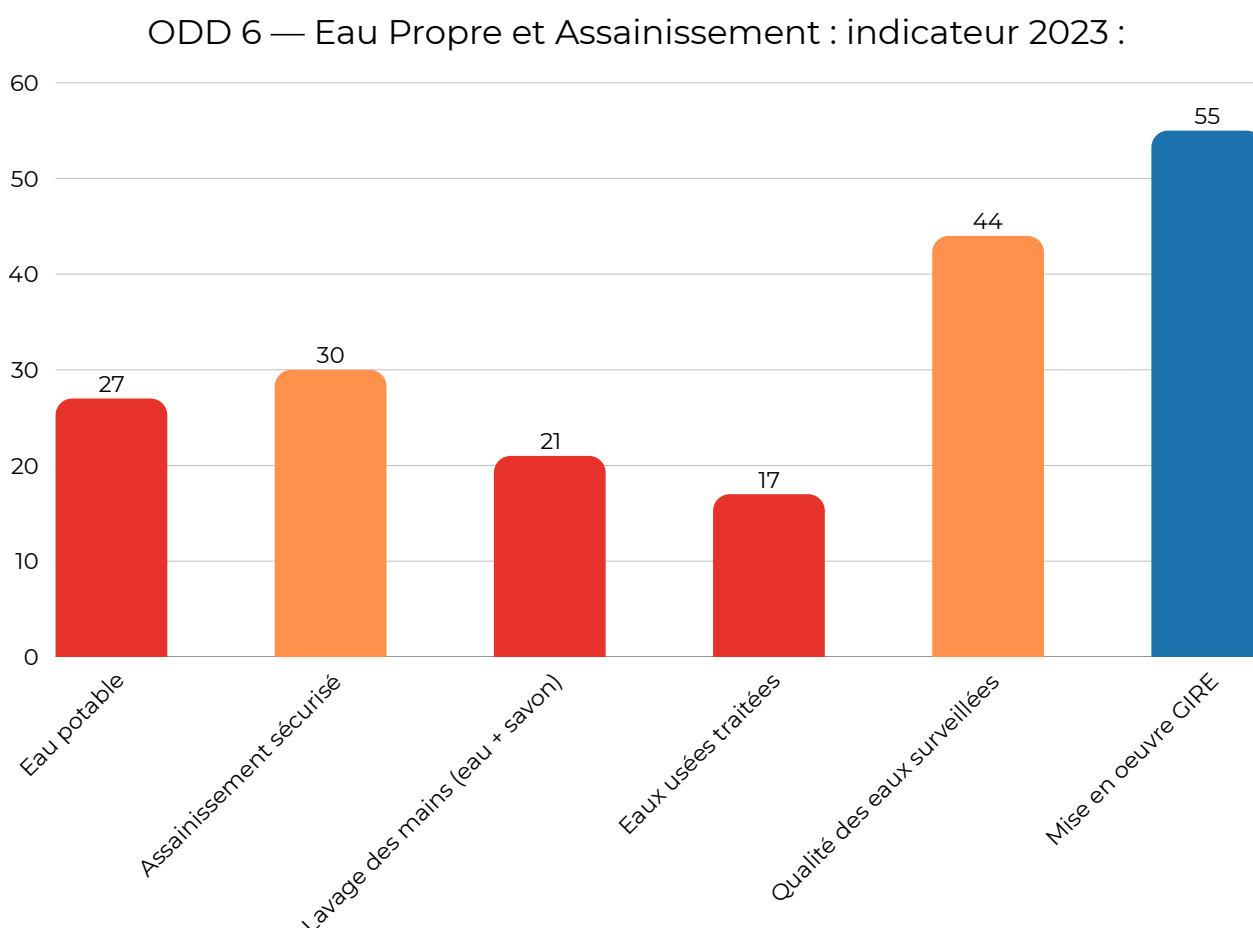
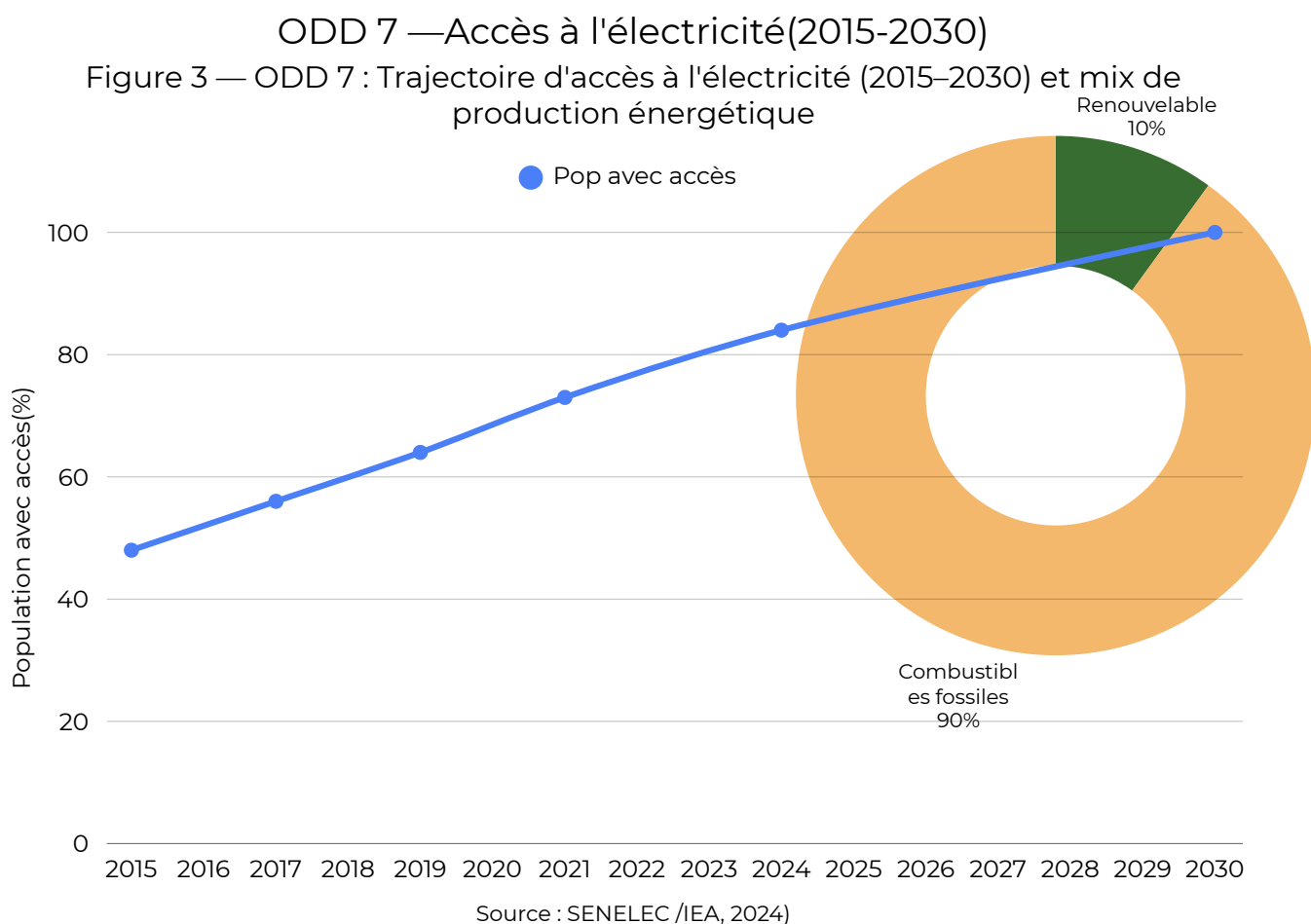


Figure 2 : ODD 6 : Indicateurs d'accès à l'eau et à l'assainissement (Source : JMP, 2023)

Si le Sénégal a réalisé des progrès dans la gouvernance de l'eau avec 55 % de mise en œuvre de la GIRE et 44 % des eaux surveillées en termes de qualité, la réalisation de l'ODD 6 reste largement partielle, affectant en priorité les populations rurales et périurbaines.

A.1.7 ODD 7 — Énergie Propre et Abordable

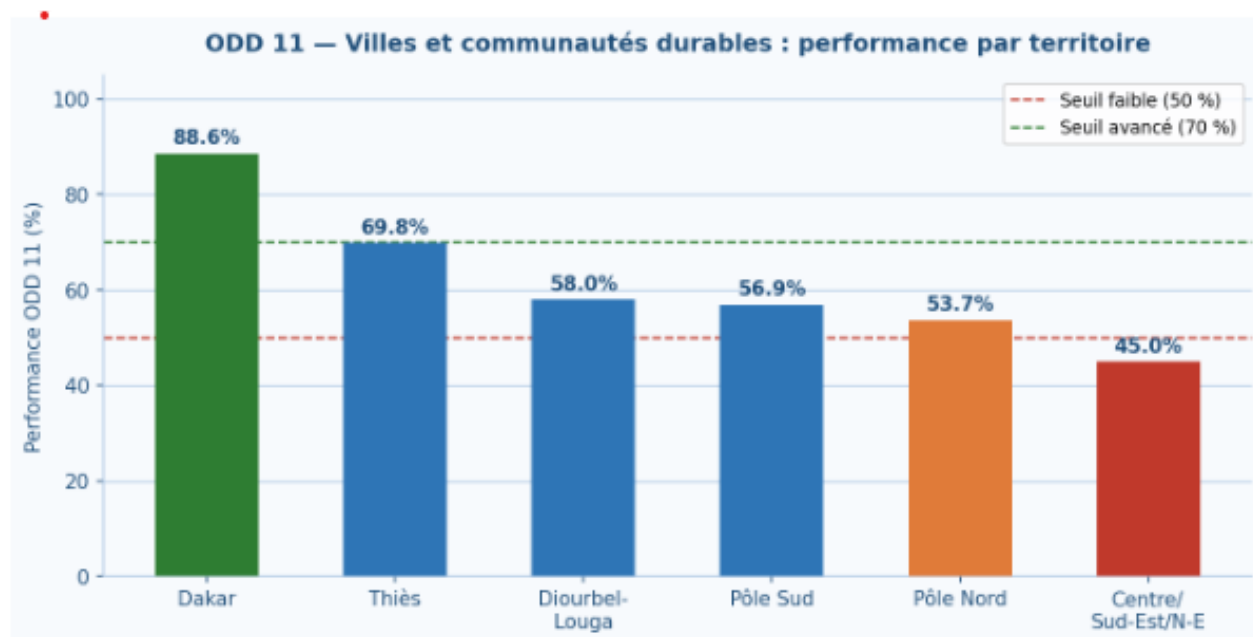
Le secteur énergétique constitue l'un des points de progression les plus notables du Sénégal. En 2024, 84 % de la population a accès à l'électricité, faisant du pays un des plus avancés en Afrique subsaharienne vers l'accès universel, objectif qu'il pourrait atteindre avant 2030.



Néanmoins, les énergies renouvelables ne représentent que 10 % de la production électrique, tandis que 90 % de l'électricité est encore produite à partir de combustibles fossiles. L'accès à la cuisson propre demeure par ailleurs limité.

A.1.8 ODD 11 — Villes et Communautés Durables

Avec un taux d'urbanisation de 48 %, le Sénégal a réalisé des progrès notables dans ses grandes agglomérations, notamment grâce au TER et au BRT. Dakar affiche une performance de 88,6 % pour la réalisation de l'ODD 11. Le graphique suivant met en évidence les fortes disparités territoriales persistantes.



*Figure 4 — ODD 11 : Performance territoriale dans la réalisation des villes durables
(Source : auteur, 2023)*

Les régions du Centre, du Sud-Est et du Nord-Est enregistrent des performances inférieures à 50 %, révélant un développement urbain très concentré. Les défis liés au logement abordable et à la gestion des déchets solides restent prioritaires dans les villes secondaires.

A.1.9 ODD 13 — Lutte Contre le Changement Climatique

Le Sénégal est particulièrement vulnérable aux impacts du changement climatique : sécheresses récurrentes, inondations urbaines, érosion côtière et désertification. Sur le plan de la gouvernance climatique, des progrès ont été réalisés avec l'adoption d'une Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et d'un Plan National d'Adaptation.

Cependant, le financement de l'adaptation reste largement dépendant des ressources extérieures, ce qui constitue une fragilité structurelle pour la soutenabilité des politiques climatiques.

A.1.10 ODD 16 — Paix, Justice et Institutions Efficaces

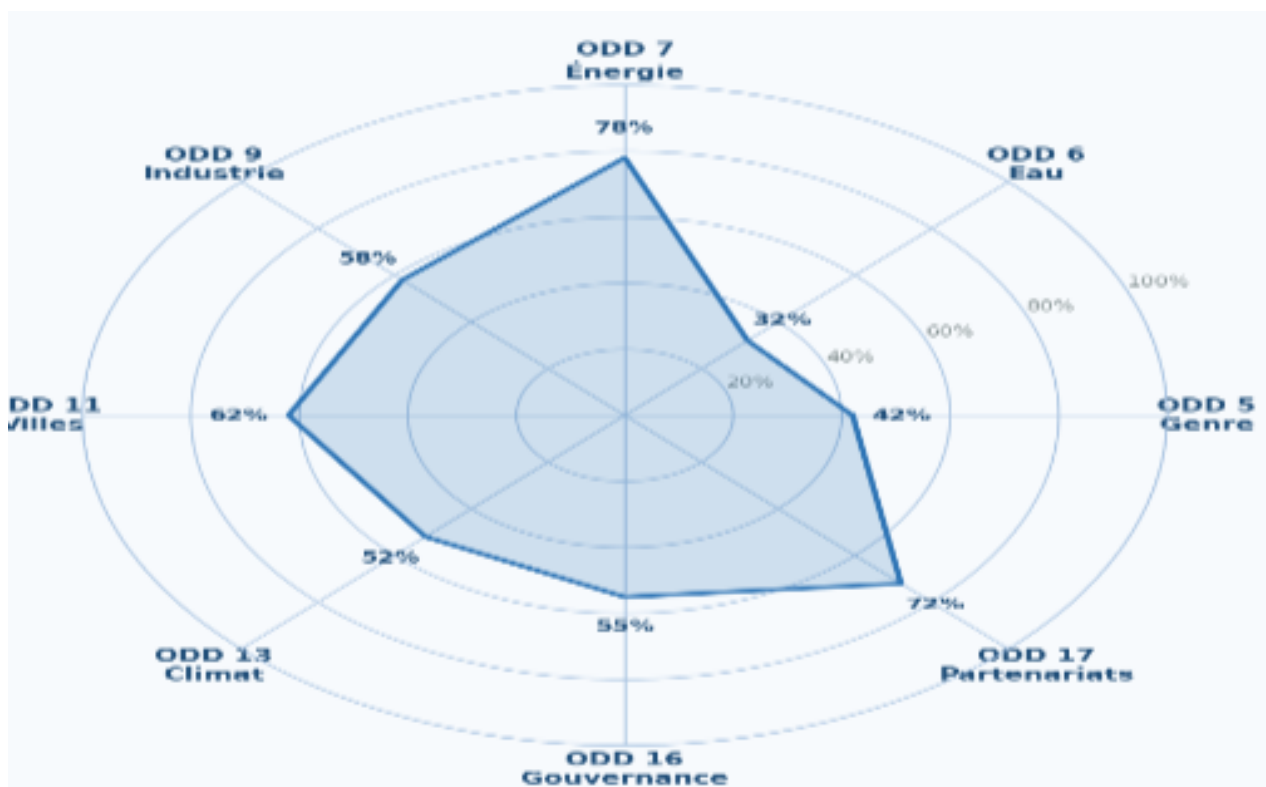
Le Sénégal bénéficie d'une stabilité politique relative comparée à plusieurs pays de la région. Des réformes judiciaires sont en cours, mais l'accès à la justice demeure inégal. Des initiatives de transparence ont été engagées : participation au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO), à l'ITIE et au MAEP. La société civile souligne que la participation politique reste inégale et que des défis persistants de corruption nécessitent des réponses institutionnelles plus robustes.

A.1.11 ODD 17 — Partenariats pour la Réalisation des Objectifs

Le Sénégal présente un niveau relativement avancé de réalisation de l'ODD 17. Les envois de fonds de la diaspora représentent environ 10 % du PIB national; l'un des taux les plus élevés en Afrique. L'APD et les IED en hausse dans les secteurs pétrolier, gazier et des infrastructures complètent ce tableau. Le principal défi est le renforcement de la mobilisation des ressources internes pour réduire la dépendance aux financements extérieurs.

B. Synthèse Comparative des ODD

L'analyse croisée des différents ODD permet d'établir une cartographie globale de la performance du Sénégal en matière de développement durable. Le graphique radar ci-dessous offre une vision panoramique des niveaux de réalisation estimés pour les neuf ODD analysés.



Scores estimés par 100

Figure 5 — Synthèse comparative : niveaux de réalisation des ODD au Sénégal (scores estimés sur 100, basés sur les données ANSD 2023 et rapports alternatifs)

B.1 Les ODD les plus avancés

- ODD 7 (Énergie propre et abordable) : 84 % d'accès à l'électricité, trajectoire vers l'accès universel avant 2030.
- ODD 17 (Partenariats) : Forte coopération internationale, avec 10 % du PIB en transferts de la diaspora et des IED en progression.

B.1.1 Les ODD à niveau Intermédiaire

- ODD 9 (Industrie et innovation) : 25 % du PIB industriel, croissance projetée à 20 % en 2024.
- ODD 11 (Villes durables) : Progrès significatifs dans les grandes agglomérations, mais fortes disparités territoriales.
- ODD 13 (Changement climatique) : Politiques de gouvernance climatique en place, mais vulnérabilité élevée maintenue.
- ODD 16 (Gouvernance) : Réformes engagées, défis persistants en matière d'accès à la justice et de corruption.

B.1.2 Les ODD en Retard

- ODD 6 (Eau et assainissement) : Seulement 27 % d'accès à l'eau potable sécurisée, 30 % pour l'assainissement.
- ODD 5 (Égalité des genres) : Des progrès politiques réels, mais des défis économiques et sécuritaires persistants.

B.2 DÉFIS MAJEURS TRANSVERSAUX

B.2.1 Les Inégalités Territoriales

L'un des défis les plus préoccupants mis en lumière par les rapports est la persistance d'inégalités territoriales profondes. Les données de l'ANSD (2023) révèlent un écart considérable entre les régions les plus performantes et celles qui accusent un retard structurel significatif.

B.2.2 Populations à risque de ne pas être suffisamment prises en compte

Conformément au principe fondamental de l'Agenda 2030 consistant à « Ne laisser personne pour compte », la société civile attire l'attention sur plusieurs catégories de populations qui demeurent particulièrement vulnérables :

- Les femmes vivant en milieu rural ;
- Les jeunes sans emploi ou en situation de sous-emploi ;
- Les personnes vivant avec un handicap ;
- Les populations des zones frontalières ;
- Les communautés insulaires et enclavées ;
- Les populations affectées par les changements climatiques ;
- Les habitants des quartiers précaires et zones périurbaines ;
- Les petits producteurs agricoles et pastoraux.

Des politiques publiques ciblées sont nécessaires pour garantir leur inclusion économique, sociale et territoriale.

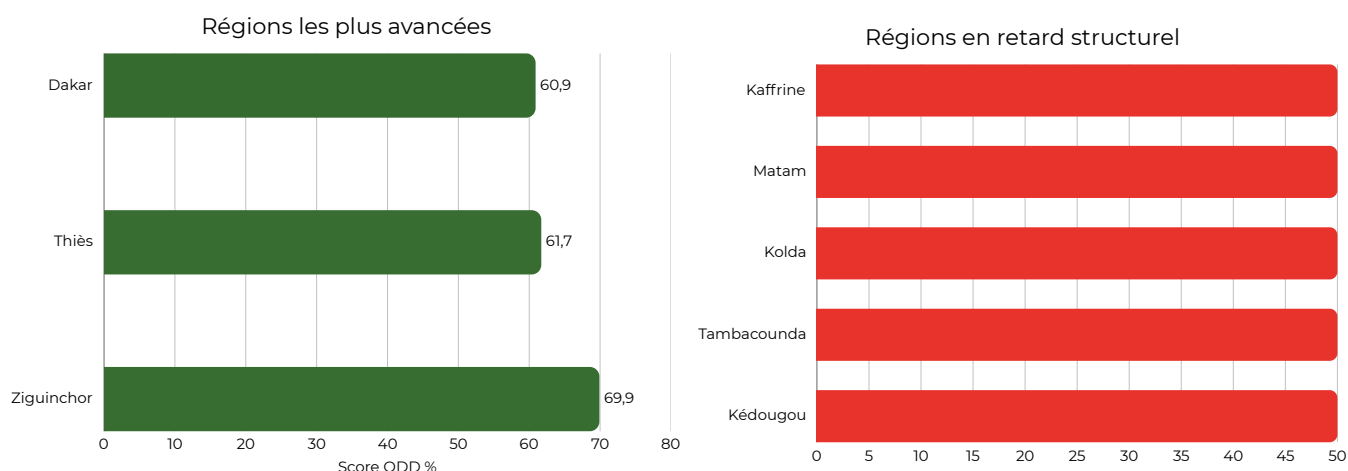


Figure 6 — Inégalités territoriales dans la réalisation des ODD : comparaison des régions avancées et en retard (Source : ANSD, 2023)

Ces disparités révèlent une faible territorialisation de l'Agenda 2030, c'est-à-dire une insuffisance dans l'adaptation des politiques nationales aux réalités spécifiques de chaque territoire. Cet écart persistant fragilise la cohésion nationale et remet en cause l'engagement de « ne laisser personne pour compte ».

B.2.3 L'Insuffisance des Données

Les rapports soulignent des lacunes importantes dans le système d'information sur les ODD, qui limitent la capacité de suivi et d'évaluation des politiques publiques.

Trois problèmes principaux sont identifiés :

- Un faible renseignement des indicateurs ODD, avec des données manquantes pour plusieurs objectifs prioritaires.
- L'absence de données désagrégées par genre, âge ou territoire, qui empêche d'identifier précisément les groupes les plus vulnérables.
- La sous-valorisation des données citoyennes produites par la société civile, insuffisamment intégrées dans les systèmes officiels de suivi.

L'intégration de sources de données innovantes y compris les données satellitaires et les données citoyennes est présentée comme une piste prioritaire pour combler ces déficits.

C. EVALUATION DE LA SOCIETE CIVILE DES ODD 6, 7, 9, 11, 17

Le présent rapport fait la synthèse des rapports des quatre ateliers sur les 5 ODD cible 6, 7, 9, 11, 17, structurés en constats, défis, contraintes et recommandations.

C.1 Évaluation de la société civile : ODD 6

L'Objectif de Développement Durable 6 (ODD 6) vise à garantir, d'ici 2030, l'accès de tous à l'eau potable, à l'assainissement et à une gestion durable des ressources en eau. Au Sénégal, la société civile constate des progrès réels mais encore partiels et inégalement répartis selon les indicateurs. Les données nationales récentes (ANSD, 2023-2024), confirmées par les travaux d'atelier, montrent que le pays reste éloigné de l'objectif d'un accès universel, en particulier pour l'assainissement et l'hygiène. De fortes disparités persistent entre zones urbaines et rurales, tandis que les infrastructures d'assainissement demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Pour l'indicateur : la **Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité : (Indicateur 6.1.1)** : 27 % de la population utilise un service d'eau potable géré en toute sécurité. Cela signifie que seulement un quart de la population dispose d'une eau disponible en permanence, sûre sur le plan sanitaire et accessible à domicile. Ce qui laisse constater qu'une couverture largement faible même dans la capitale. L'accès à l'eau potable demeure difficile particulièrement en milieu rural.

Ces résultats montrent un défi majeur dans la mise en place d'infrastructures et de forage de fourniture d'eau potable en qualité et en quantité, la réalisation du projet des usines de désalinisation de l'eau de mer, la cherté de l'eau, la continuité du service de fourniture d'eau potable.

Contraintes : le manque de financement, le changement climatique, insuffisance d'infrastructure de production ou de fourniture d'eau potable, pollution des cours d'eau et de la nappe phréatique, la croissance démographique surtout en zone urbaine. Pour l'indicateur : la **Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment (6.2.1)** des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon. **L'accès à l'assainissement (Indicateur 6.2.1a)** la société civile constate que 30 % de la population utilise un service d'assainissement géré en toute sécurité. Beaucoup de ménages utilisent encore des fosses non sécurisées, des systèmes individuels non traités et des installations insuffisantes en zones rurales. Sur l'Hygiène (lavage des mains), la société civile constate que 21 % des ménages disposent d'un dispositif de lavage des mains avec eau et savon à domicile.

Cela montre un déficit important en infrastructures d'hygiène. Ainsi force est de constater que l'accès difficile aux services d'assainissement et d'hygiène adéquats des populations surtout en milieu rural et en banlieue, Absence de réseaux d'assainissement en zone rural, le développement des maladies liées à l'eau. Donc des défis majeurs reste sur l'accès facile aux services d'assainissement et d'hygiène pour tous, moderniser les réseaux d'assainissement et la suppression des canaux à ciel ouvert, formation et sensibilisation des populations sur les règles d'hygiène et les bonnes pratiques.

Les contraintes majeures identifiées indiquent la croissance démographique, le non-respect des normes d'urbanisme ; la vétusté des installations d'assainissement. Sur l'indicateur : **Proportion des eaux usées d'origine ménagère et industrielle traitées sans danger (6.3.1)**, la société civile constate que 17 % des eaux usées domestiques sont traitées de manière sûre. Mais la majorité des eaux usées est rejetée sans traitement suffisant. Il demeure aussi de constater que sur la qualité de l'eau, **44 %** des masses d'eau surveillées ont une bonne qualité quand la **gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) révèle 55 %** de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau. Ce qui montre aussi un **stress hydrique de 16 %** des ressources en eau renouvelables sont exploitées. Cela indique que le pays n'est pas encore en situation de stress hydrique critique, mais la pression augmente du fait surtout d'une population galopante, et des besoins croissants en eau pour l'élevage et l'agriculture maraîchère. En conséquence, la société civile constate un traitement non spécifique des eaux usées venant des ménages et des industries surtout pour les produits chimiques, installation des habitations sur les axes du réseau d'assainissement, les canaux à ciel ouvert, absence d'un système de traitement des usées qui vont directement dans l'océan, un dépôt sauvage des ordures. Ceci montre que la mise en place d'infrastructure de traitement des eaux usées reste un défi majeur et qu'il urge de développer les unités de traitement et de recyclage des déchets, élargir et moderniser les systèmes de traitement des eaux usées, augmenter et promouvoir les financements dans le secteur partout au Sénégal. Des contraintes majeures comme la faiblesse des financements dans le secteur, la croissance démographique, le non-respect des normes d'urbanisme ; l'absence des installations de traitement des eaux usées, le dérèglement climatique, la pollution, l'incivisme. Autres résultats des ateliers sur les autres sous objectifs constate que sur l'indicateur « **proportion des masses d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne (6. 4.1)** » la société civile constate l'insuffisance des services de fourniture d'eau potable, accès difficile à l'eau surtout en milieu rural, déficit de fourniture d'eau, la non disponibilité d'eau pour le développement de l'agriculture. Il faut aussi noter les défis majeurs dans la couverture des besoins des populations en eau, Mise en place d'infrastructures et de forage de fourniture d'eau potable en qualité et en quantité, la réalisation du projet des usines de désalinisation de l'eau de mer, la cherté de l'eau, la continuité du service de fourniture d'eau potable. Des contraintes majeures sont aussi identifiées relatives aux insuffisances d'infrastructures modernes, améliorer la qualité de l'eau, élargir les réseaux de fourniture d'eau pour l'agriculture et les besoins des ménages. Sur l'indicateur : la **Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau (6.4.2)**, la société civile constate un stress hydrique très élevé en raison de la démographie, du changement climatique ou la perturbation des saisons, le déficit de fournir d'eau potable en zone urbaine, et l'accès difficile en milieu rural, l'absence d'une gestion optimale des ressources en eau.

Des défis majeurs restent aussi à relever pour assurer l'accès à l'eau à tous, augmentation des infrastructures de fourniture d'eau, gestion durable des ressources en eau. Dans cette perspective, des contraintes liées aux faiblesses des politiques et des financements, insuffisances d'infrastructures modernes, Sur l'indicateur : **Degré de la gestion intégrée des ressources en eau (6.5.1)**, les résultats montrent des faiblesses avec des défis majeurs pour renforcer les infrastructures et améliorer la gestion intégrée des ressources en eau. Dans cette perspective, des contraintes majeures liées à la faiblesse des politiques et des financements, insuffisances d'infrastructures modernes. Sur l'indicateur ; **Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où l'on met en place un dispositif de coopération opérationnel (6.5.2)**, la société civile constate que sur l'OMVS et OMVG, il est urgent de multiplier et renforcer les dispositifs de coopération interétatique opérationnel. Dans cette perspective, on note l'absence ou la faiblesse du cadre d'intégration pour renforcer et multiplier les coopérations transfrontalières de gestions des ressources en eau. Sur l'indicateur, la **variation de l'étendue des écosystèmes tributaires de l'eau (6.6.1)**, la société civile constate que la diminution de l'étendue des écosystèmes est tributaire à la disponibilité de l'eau. Dans cette perspective, la société civile propose d'améliorer la gestion des écosystèmes, la protection et la dépollution des masses d'eau en prenant en compte les contraintes liées à la pollution, sécheresse, mauvaise gestion. Sur l'indicateur : **Montant de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics (6. a.1)**, la société civile constate des insuffisances et propose de renforcer la coopération pour l'augmentation de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement. Dans cette perspective des contraintes majeurs liées à la rareté des ressources financières, à la faiblesse de la coopération. Sur l'indicateur : La **Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles (6.b.1)**, la société civile encourage la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement. Néanmoins, la société civile constate que cet indicateur n'est pas renseigné faute de données désagrégées. La société civile encourage et renforce la participation de la population locale afin de surmonter les contraintes liées à la faible capacité technique et financière des collectivités territoriales.

Tableau synthétique des indicateurs de l'ODD 6 selon l'ANSD en 2023.

Indicateur ODD 6	Situation au Sénégal
Accès à l'eau potable	27%
Accès à l'assainissement sécurisé	30%
Accès au lavage des mains (eau +savon)	21%
Eaux usées domestiques traitées	17%
Qualité des eaux surveillées	44%
Mise en œuvre de la GIRE	55%
Stress hydrique	16%

Sources: ANSD, 2023)

Sur l'ODD 6, les données ont été globalement confirmées par les travaux des ateliers de la société civile. Le Sénégal a fait donc des progrès dans la gouvernance de l'eau, mais la réalisation de l'ODD 6 reste partielle. Les statistiques montrent que moins d'un tiers de la population bénéficie de services sûrs d'eau et d'assainissement ; ce qui indique un important effort à fournir d'ici 2030. Les politiques publiques mises en place vers les années 2000 avec le PEPAM, et récemment avec le Plan Sénégal Émergent (PSE) ont contribué à ces résultats pour l'ODD 6.

C.2 Évaluations de la société civile : ODD 7

L'Objectif de Développement Durable 7 vise à garantir l'accès de tous à une énergie fiable, durable et moderne à un coût abordable d'ici 2029.

Au Sénégal, les progrès sont relativement importants par rapport à d'autres pays d'Afrique subsaharienne, mais certains défis subsistent (coût de l'électricité, dépendance aux énergies fossiles, accès en zones rurales). Les résultats des ateliers ont montré que sur les sous- indicateurs, il y a :

- La Proportion de la population utilise principalement des carburants et technologies propres (7.1.2)
- La Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale de l'énergie (7.3.1)
- Intensité énergétique rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut (PIB)
- Le Flux financiers internationaux à destination des pays en développement à l'appui de la recherche-développement dans le domaine des énergies propres et de la production d'énergie renouvelable, notamment au moyen de systèmes hybrides (7.a.1)
- La Capacité installée du parc d'énergie renouvelable dans les pays en développement et les pays développés (en watts par habitant) (7. b.1).

La société civile n'a pas eu de données désagrégées pour renseigner ces indicateurs. Ainsi des défis majeurs persiste dans la promotion de l'accès à des sources propres d'énergies et aux énergies renouvelables. Des contraintes majeures ont néanmoins été soulevées sur le coût élevé de l'installation des équipements et de l'entretien, et le coût des énergies renouvelables. Donc le niveau global de réalisation de l'ODD 7 au Sénégal indique qu'il est l'un des pays africains les plus avancés vers l'accès universel à l'électricité. Selon l'Agence internationale de l'énergie, le pays pourrait atteindre l'accès universel d'ici 2029, soit avant l'échéance mondiale de 2030. Cela signifie que l'ODD 7 est en bonne voie de réalisation, même si certaines cibles restent encore à améliorer (énergies renouvelables, efficacité énergétique). Cependant, la société civile a pu collecter quelques statistiques sur l'ODD 7 au Sénégal avec un taux d'accès à l'électricité (Indicateur 7.1.1) et constater que 84% de la population sénégalaise ont accès à l'électricité (2024). Ce taux est plus élevé que la moyenne de l'Afrique subsaharienne ; il est en forte progression par rapport à 48% en 2015 (Développement Durable). La part des énergies renouvelables : Environ 10% de la production d'électricité provenait des énergies renouvelables durant ces dernières années (Développement Durable). Les principales sources d'énergie renouvelables restent l'hydroélectricité ; le solaire ; et la biomasse. Il faut aussi noter une forte dépendance aux énergies fossiles, comme indiqué par les statistiques qui montre que 90% de l'électricité proviennent encore des combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon). Cela montre que la transition énergétique reste un défi majeur. Sur l'accès à la cuisson propre (cible 7.1), une grande partie des ménages utilise encore du bois, du charbon de bois et du combustible traditionnel.

Cela crée de la pollution domestique, la déforestation et des impacts sanitaires.

En synthèse : tableau synthétique des indicateurs de l'ODD 7 au Sénégal.

Indicateurs	Situation au Sénégal
Accès à l'électricité	84% de la population en 2024
Accès universel prévu	2023 c'est l'objectif
Part d'énergies renouvelables	10% de la production d'électricité
Part des combustibles fossiles	90% de l'électricité
Accès à la cuisson propre	Encore limité

En conclusion sur l'ODD 7, le Sénégal est bien avancé dans la réalisation de l'ODD 7, surtout en matière d'accès à l'électricité (84 %). Toutefois, l'objectif ne sera pleinement atteint que si le pays augmente la part des énergies renouvelables, améliore l'efficacité énergétique et étend l'accès aux services énergétiques dans les zones rurales.

C.3 Évaluation de société civile : ODD 9

L'Objectif de Développement Durable 9 (ODD 9) vise à bâtir des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation durable et favoriser l'innovation. Au Sénégal, des avancées importantes ont été enregistrées au cours des dernières années, notamment dans le domaine des infrastructures structurantes. La mise en service du pont de Marsassoum à Sédhiou, la construction du pont de Foundiougne dans les îles du Saloum, l'achèvement du pont de Rosso reliant le Sénégal à la Mauritanie, l'inauguration de l'aéroport de Ziguinchor en 2026 ainsi que la construction en cours de l'aéroport de Kolda témoignent des efforts consentis pour renforcer la connectivité territoriale et soutenir le développement économique. Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) continue également de jouer un rôle important dans l'amélioration des infrastructures de base dans plusieurs localités du pays.

Sur le plan industriel, des initiatives de relance ont été observées à travers la redynamisation de la SOTIBA et de la SODEFITEX, ainsi que la valorisation de filières stratégiques telles que le coton, les cuirs et peaux et le sel. En 2024, le secteur industriel contribuait à hauteur de 25,45 % du PIB national, tandis que l'industrie manufacturière représentait 14,08 % du PIB, avec une valeur ajoutée estimée à 4,54 milliards de dollars. La valeur ajoutée totale de l'industrie a atteint 8,21 milliards de dollars, reflétant une croissance d'environ 20 % portée notamment par l'exploitation minière, les projets pétroliers et gaziers ainsi que les investissements dans les infrastructures économiques.

Malgré ces avancées, plusieurs défis continuent de freiner l'atteinte complète de l'ODD 9. L'accès aux infrastructures demeure limité dans de nombreuses zones rurales, insulaires et économiquement vulnérables, particulièrement dans les régions de Kolda, Sédhiou et les îles du Saloum. Les difficultés de connexion entre certaines localités rurales et les centres urbains limitent les opportunités économiques et l'intégration territoriale.

Par ailleurs, l'industrialisation du pays reste encore insuffisamment diversifiée et la contribution de l'industrie manufacturière à l'emploi formel demeure faible. L'absence de politiques industrielles durables et de modèles économiques viables dans plusieurs secteurs manufacturiers, notamment le textile et l'agroalimentaire, constitue une contrainte majeure. À cela s'ajoutent des insuffisances importantes en matière de données statistiques, qui compliquent le suivi des indicateurs clés de l'ODD 9, notamment les indicateurs 9.1.1, 9.2.1 et 9.2.2.

Pour relever ces défis, le renforcement des systèmes nationaux de données apparaît comme une priorité stratégique. Des opportunités existent grâce au recours à la télédétection, aux données géospatiales et au développement de partenariats entre les institutions nationales et des acteurs tels que PACE Think Tank, l'ANSD, l'ANAT, le SENUM-GICC, ainsi que l'initiative DE Africa.

En conclusion, le Sénégal progresse de manière encourageante vers la réalisation de l'ODD 9 grâce aux investissements réalisés dans les infrastructures, au développement du numérique et à la croissance progressive du secteur industriel. Toutefois, l'industrialisation demeure encore limitée, les investissements dans la recherche et l'innovation restent modestes et les disparités territoriales persistent. L'ODD 9 peut ainsi être considéré comme étant en progression, mais sa pleine réalisation nécessitera une accélération des efforts en matière d'industrialisation durable, d'innovation et d'équité territoriale.

En conclusion : le tableau synthétique des indicateurs ODD 9 indique :

Indicateurs	Situation du Sénégal
Contribution de l'industrie au PIB	25,45%
Contribution de l'industrie manufacturière	14,08% du PIB
Valeur ajoutée industrielle	8,21 milliards \$
Valeur ajoutée manufacturière	4,54 milliards \$
Croissance industrielle	= 20% en 2024

Les politiques publiques mises en place pour atteindre l'ODD 9 sont le Plan Sénégal Emergent, le Plan Sénégal industriel et la Stratégie numérique. Le Sénégal progresse dans la réalisation de l'ODD 9 grâce à la croissance du secteur industriel et aux investissements dans les infrastructures. Cependant, le niveau de réalisation reste intermédiaire, car le pays doit encore renforcer l'industrialisation, la recherche scientifique et l'innovation technologique pour atteindre pleinement cet objectif d'ici 2030.

ODD 11 au Sénégal : Vers des villes plus inclusives, résilientes et durables

L'Objectif de Développement Durable 11 (ODD 11) vise à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables. Au Sénégal, le niveau de réalisation de cet objectif demeure intermédiaire. Bien que des progrès notables aient été enregistrés dans les principales agglomérations du pays, les inégalités territoriales, les vulnérabilités environnementales et les contraintes de gouvernance urbaine continuent de freiner l'atteinte complète de cet objectif.

L'urbanisation constitue l'une des principales dynamiques de transformation du pays. Aujourd'hui, près de 48 % de la population sénégalaise vit en milieu urbain, une proportion en constante augmentation. Cette croissance rapide exerce une forte pression sur les infrastructures, les services sociaux de base, le logement et l'aménagement du territoire. Une part importante des populations urbaines réside encore dans des quartiers informels ou des habitats précaires, particulièrement dans les zones périurbaines. Les femmes, les enfants, les jeunes et les personnes âgées y sont davantage exposés à l'insécurité, à la pauvreté, aux violences et aux risques environnementaux. Les constats issus des consultations révèlent également des défis liés au développement de l'économie informelle, à l'occupation anarchique de l'espace urbain, aux difficultés d'accès au foncier et à l'insuffisance des services essentiels. Malgré l'existence de cadres de concertation et de nombreuses initiatives portées par les collectivités territoriales, les organisations de la société civile et des structures telles que COSYDEP, ENDA Énergie, Ecopop, JVE, ainsi que des think tanks comme PACE, IPAR et Green Sénégal, la participation citoyenne à la planification et à la gouvernance urbaine reste encore limitée.

Dans le domaine de la mobilité urbaine, des avancées significatives ont été réalisées ces dernières années grâce à la mise en service du Train Express Régional (TER), du Bus Rapid Transit (BRT) et aux efforts de modernisation du transport public conduits notamment par le CETUD et l'AFTU. Ces investissements contribuent à améliorer la mobilité dans la région de Dakar et à réduire progressivement les contraintes de déplacement. Toutefois, les insuffisances en matière de connectivité des systèmes de transport, notamment dans les zones périurbaines et rurales, demeurent importantes.

La gestion des déchets constitue également un défi majeur. Les villes sénégalaises continuent de faire face à des difficultés de collecte, de traitement et de valorisation des déchets solides, avec des conséquences directes sur la santé publique, l'environnement et la qualité de vie des populations. Les déficits d'assainissement accentuent ces difficultés, particulièrement dans les quartiers vulnérables.

Les risques urbains liés aux changements climatiques représentent une autre préoccupation croissante. Les villes de Dakar, Touba, Kaolack, Tambacounda et Matam figurent parmi les zones les plus exposées aux inondations, à la pollution urbaine et à d'autres aléas environnementaux. À cela s'ajoutent les crues récurrentes dans la vallée du fleuve Sénégal et l'érosion côtière qui menace plusieurs communautés littorales. Ces phénomènes entraînent des déplacements de populations, des pertes économiques, la fermeture d'activités productives et une augmentation des maladies, renforçant ainsi la vulnérabilité des ménages.

Les principaux défis pour l'atteinte de l'ODD 11 concernent l'amélioration de l'assainissement, la gestion durable des déchets, l'accès à un habitat décent, le renforcement des infrastructures routières, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat local et la participation effective des citoyens à la gestion des villes. La cartographie des zones à risque, la maîtrise des données territoriales, la planification urbaine participative ainsi que la maintenance des infrastructures constituent également des priorités stratégiques.

Cependant, plusieurs contraintes continuent de limiter les progrès : la croissance démographique rapide, le manque de financement, la faible appropriation des règles d'urbanisme, l'insuffisance des logements sociaux, le déficit de capacités techniques au niveau des collectivités territoriales, la faible implication des populations dans les processus décisionnels et l'application parfois insuffisante des réglementations existantes.

Pôle territorial	Score ODD11 2023	Niveau
Dakar	88,6%	Leader
Thies	69,8%	Avancé
Diourbel- Louga	58%	Intermédiaire
Pôle sud	56,9%	Intermédiaire
Pôle Nord	53,7%	Intermédiaire
Centre/Sud- Est/Nord- Est	< 50%	Faible

En conclusion, le Sénégal a réalisé des avancées importantes dans le développement des infrastructures de transport, la mobilité urbaine et la gestion des risques liés aux catastrophes. Toutefois, la persistance des quartiers précaires, les difficultés de gestion des déchets, les inondations récurrentes et les disparités territoriales montrent que l'ODD 11 reste un chantier majeur. L'accélération des investissements dans l'urbanisme durable, la résilience climatique, l'habitat social et la gouvernance participative sera déterminante pour bâtir des villes plus inclusives, plus sûres et plus durables à l'horizon 2030.

C.4 ODD 17 au Sénégal : Renforcer les partenariats pour accélérer le développement durable

L'Objectif de Développement Durable 17 (ODD 17) vise à renforcer les moyens de mise en œuvre de l'Agenda 2030 à travers des partenariats efficaces, la mobilisation des ressources financières, le transfert de technologies, le commerce, le renforcement des capacités et la production de données. Au Sénégal, cet objectif figure parmi les ODD les plus avancés grâce à une coopération internationale dynamique, une forte présence de partenaires techniques et financiers et une mobilisation croissante des ressources extérieures au service du développement.

Les échanges issus de l'atelier avec les acteurs de la société civile ont mis en évidence l'importance des partenariats comme leviers de transformation économique et sociale. Les participants ont souligné la nécessité de promouvoir des partenariats gagnant-gagnant entre pays développés et pays en développement, de renforcer la coopération Sud-Sud et de développer des collaborations stratégiques dans des secteurs porteurs tels que l'économie bleue, l'économie verte et la transition environnementale. Ils ont également rappelé que la souveraineté économique repose sur des principes fondamentaux de droit, d'équité, de démocratie et de bonne gouvernance.

Le Sénégal bénéficie aujourd'hui d'un réseau diversifié de partenariats avec les agences du système des Nations Unies, les institutions financières internationales, les partenaires bilatéraux et les acteurs du secteur privé. Les investissements étrangers directs connaissent une progression soutenue, notamment grâce aux projets pétroliers et gaziers, aux infrastructures et au secteur énergétique. Les transferts de fonds de la diaspora constituent également une source essentielle de financement du développement, représentant environ 10 % du PIB national, l'un des niveaux les plus élevés du continent africain. L'aide publique au développement demeure quant à elle un levier majeur pour financer les investissements dans les secteurs prioritaires tels que l'éducation, la santé, les infrastructures, l'énergie et la résilience climatique.

Malgré ces acquis, plusieurs défis continuent de freiner l'atteinte complète de l'ODD 17. Les participants ont souligné la nécessité de renforcer l'influence du Sénégal dans les institutions multilatérales telles que le FMI et la Banque mondiale, d'améliorer l'application des lois nationales et internationales, de consolider la stabilité sociale et économique et de renforcer les capacités techniques de l'État. Ils ont également insisté sur l'importance d'une meilleure gouvernance foncière, d'une utilisation plus efficace des ressources publiques, de l'accès des PME à la commande publique et de l'intégration progressive du secteur informel dans les politiques fiscales et économiques nationales.

Plusieurs contraintes structurelles limitent également l'efficacité des partenariats. Parmi celles-ci figurent la forte dépendance aux financements extérieurs, les conditions parfois contraignantes imposées par certains bailleurs, les irrégularités dans les décaissements, l'endettement croissant, la faiblesse de certaines capacités institutionnelles ainsi que l'accès limité à des sources de financement diversifiées. Les participants ont également relevé l'inadaptation de certains critères des agences de notation aux réalités des économies africaines, ainsi que la faible représentation des pays du Sud dans certains mécanismes internationaux de décision et de financement du développement.

En conclusion, le Sénégal dispose d'atouts importants pour la réalisation de l'ODD 17. La qualité de ses partenariats internationaux, la mobilisation de sa diaspora, l'existence de cadres de coopération Nord-Sud, Sud-Sud et public-privé ainsi que l'alignement des politiques nationales sur l'Agenda 2030 constituent des leviers solides pour accélérer le développement durable. Toutefois, la consolidation de la souveraineté économique, le renforcement des ressources domestiques, l'amélioration de la gouvernance et une plus grande influence dans les instances internationales demeurent essentiels pour garantir des partenariats plus équilibrés, plus efficaces et davantage orientés vers les priorités nationales de développement.

RECOMMANDATIONS GENERALES :

LA VOIX DE LA SOCIETE CIVILE POUR ACCELERER LA REALISATION DES
ODD AU SENEGAL : UN APPEL A L'ACTION POUR UNE
TRANSFORMATION INCLUSIVE ET DURABLE : BILAN, DEFIS ET
PERSPECTIVES POUR LA VISION SENEGAL 2050

À mi-parcours de l'Agenda 2030, les organisations de la société civile sénégalaise, réunies autour du CONGAD, de la POSCO-Agenda 2030, du GTSC, d'Enda ECOPOP et de nombreux acteurs territoriaux, ont mené un processus participatif d'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette démarche a permis de dégager une lecture citoyenne des avancées, des défis et des priorités stratégiques pour accélérer la transformation économique, sociale et environnementale du Sénégal.

Les consultations ont particulièrement porté sur les ODD 6 (eau et assainissement), 7 (énergie propre et accessible), 9 (industrie, innovation et infrastructures), 11 (villes et communautés durables) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs), qui constituent des leviers structurants pour la mise en œuvre de la Vision Sénégal 2050.

La société civile considère que l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement demeure l'un des principaux défis du développement durable au Sénégal. Les participants recommandent une augmentation significative des investissements dans les infrastructures hydrauliques, l'extension des réseaux d'assainissement, le développement des stations de traitement des eaux usées et des systèmes de valorisation des déchets. Ils appellent également au renforcement de l'éducation à l'hygiène, à la préservation des écosystèmes tributaires de l'eau et à une meilleure gouvernance des ressources hydriques à travers des partenariats renforcés entre l'État, les collectivités territoriales, le secteur privé et les communautés.

Concernant l'ODD 7, les acteurs de la société civile saluent les progrès réalisés dans l'accès à l'électricité et la diversification du mix énergétique national. Toutefois, ils soulignent la nécessité d'accélérer le développement des énergies renouvelables et de garantir un accès équitable aux services énergétiques dans les territoires ruraux et périphériques afin de soutenir la compétitivité économique et l'inclusion sociale.

Sur l'ODD 9, la société civile met en avant la nécessité de poursuivre les investissements dans les infrastructures structurantes et de renforcer l'équité territoriale. Les recommandations portent notamment sur le désenclavement des pôles Sud et Sud-Est, le renforcement des infrastructures routières et maritimes, ainsi que le recours accru aux technologies géospatiales et aux données territoriales pour améliorer la planification du développement. Les organisations plaident également pour une relance ambitieuse de l'industrialisation à travers des partenariats public-privé, la redynamisation des industries manufacturières et le développement de chaînes de valeur compétitive dans les secteurs du coton, du textile, du cuir, du sel et de l'agroalimentaire. Ces actions doivent contribuer à renforcer la productivité nationale, la création d'emplois et la compétitivité de l'économie sénégalaise conformément aux orientations de la Vision Sénégal 2050.

Pour l'ODD 11, les consultations révèlent que les défis urbains demeurent particulièrement préoccupants. La société civile appelle à un renforcement de l'accès au logement social, à l'amélioration de la mobilité urbaine et rurale, à la lutte contre l'habitat informel et les occupations anarchiques, ainsi qu'à une meilleure prise en compte des risques liés aux inondations et aux changements climatiques. Elle recommande également de rendre pleinement fonctionnels les cadres de concertation territoriaux, de renforcer la participation citoyenne dans la planification urbaine et de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes comme levier d'inclusion économique.

Concernant l'ODD 17, les organisations de la société civile reconnaissent que le Sénégal présente un niveau de réalisation relativement avancé grâce à l'existence d'un vaste réseau de partenariats internationaux, d'une coopération bilatérale et multilatérale dynamique et d'importants flux de financements extérieurs. Elles soulignent toutefois la nécessité de renforcer davantage la mobilisation des ressources internes, d'améliorer la qualité des données statistiques, de consolider les partenariats public-privé et de promouvoir des mécanismes innovants de financement du développement. Les recommandations portent également sur la mise en œuvre effective du Cadre National Intégré de Financement (INFF), le développement du financement vert, le renforcement de la transparence des finances publiques, l'intégration progressive du secteur informel dans les politiques économiques et la création d'un fonds national d'accompagnement de la société civile. Aussi, la société civile suggère également des réformes importantes de la gouvernance de la structure financière mondiale qui révèle encore des injustices dans les initiatives. La réforme du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE est fortement recommandée, et que ce Comité soit mis sous tutelle des Nations – Unies. La société civile donne aussi la voix sur la gouvernance de la dette et les Agences de Notation pour lesquels les populations subissent les torts des gouvernants.

L'analyse comparative des résultats obtenus entre 2018 et 2024 montre que les ODD liés aux infrastructures, à l'énergie et aux partenariats enregistrent des progrès relativement satisfaisants. Ces avancées sont soutenues par les investissements réalisés dans les infrastructures économiques, les programmes énergétiques, les réformes sectorielles et la solidité du cadre de coopération internationale dont bénéficie le Sénégal. À l'inverse, les ODD liés aux services sociaux de base, notamment l'eau, l'assainissement, le logement et certaines dimensions de la gouvernance urbaine, demeurent les plus difficiles à atteindre en raison de contraintes financières, institutionnelles, territoriales et démographiques persistantes.

La société civile souligne ainsi que la réalisation complète des ODD dépendra largement de la capacité du Sénégal à renforcer la mobilisation des ressources publiques et privées, à améliorer la qualité et l'utilisation des données pour la décision publique, à accélérer la territorialisation des politiques publiques et à consolider les partenariats nationaux et internationaux autour des priorités de développement du pays.

CINQ PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR ACCÉLÉRER L'AGENDA 2030

- **Priorité 1 : Accélérer l'accès universel à l'eau et à l'assainissement**

Renforcer les investissements dans les infrastructures hydrauliques, les systèmes d'assainissement et les mécanismes de gestion durable des ressources en eau.

- **Priorité 2 : Réduire les inégalités territoriales**

Accroître les investissements publics dans les régions les moins avancées et promouvoir une territorialisation effective des politiques publiques.

- **Priorité 3 : Renforcer le système national de données**

Développer la production de données désagrégées, intégrer les données citoyennes et améliorer les capacités nationales de suivi-évaluation.

- **Priorité 4 : Accélérer la transition énergétique et climatique**

Promouvoir les énergies renouvelables, améliorer l'efficacité énergétique et renforcer la résilience climatique des territoires.

- **Priorité 5 : Renforcer la participation citoyenne et les partenariats**

Institutionnaliser davantage la participation de la société civile aux mécanismes de suivi des ODD et renforcer les partenariats multi-acteurs.

**1. Tableau 1 : Tableau général des niveaux de réalisation des ODD
Cibles au Sénégal**

Domaine	Principaux indicateurs	Niveau de réalisation
ODD 6 : Eau propre et assainissement	27 % accès à l'eau potable gérée en toute sécurité ; 30 % accès à l'assainissement sécurisé ; 17 % des eaux usées traitées.	Faible à intermédiaire
ODD 7 : Énergie propre et abordable	84 % accès à l'électricité	Electrification rurale en progrès ; faible accès à la cuisson propre : d'intermédiaire à avancé.
ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructures	Investissements dans infrastructures : Industrie : 25 % du PIB ; Manufacture : 14 % du PIB	Intermédiaire
ODD 11 : Villes et communautés durables	-Urbanisation : 48 % ; -progrès dans transports urbains (TER, BRT) ; -problèmes de logement et déchets	Intermédiaire
ODD 17 Partenariats	Forte coopération internationale ; transferts de la diaspora : 10 % du PIB ; nombreux partenariats ;	Relativement avancé

2. Tableau 2 : Tableau de lecture comparative

Au Sénégal, les ODD liés aux infrastructures, à l'énergie et aux partenariats progressent relativement bien, tandis que les objectifs liés aux services sociaux de base comme l'eau et l'assainissement restent plus difficiles à atteindre.

Les ODD les plus avancés	ODD 7 (énergie) ODD 17 (partenariats)
Les ODD à niveau intermédiaire	ODD 9 (industrie et infrastructures); ODD 11 (villes durables)
Les ODD en retard	ODD 6 (eau et assainissement)

3. Tableau 3 : Tableau académique sur le niveau de réalisation des ODD 6, 7, 9, 11 et 17

Voici le tableau académique sur le niveau de réalisation des ODD 6, 7, 9, 11 et 17 au Sénégal, basé sur les indicateurs officiels des Nations Unies (cadre mondial des ODD) et les sources statistiques nationales comme l'ANSD et les rapports nationaux volontaires du Sénégal de la société civile.

ODD	Références principales	Indicateurs officiels ONU/Sénégal appréciations niveau réalisation
ODD 6 : Eau propre et assainissement	6.1.1 Population utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité ; 6.2.1 Assainissement sécurisé ; 6.3.1 Eaux usées traitées ;	27 % de la population utilise un service d'eau potable géré en toute sécurité ; environ 30 % disposent d'un assainissement sécurisé ; Faible à intermédiaire ; Les statistiques montrent que moins d'un tiers de la population dispose de services sûrs d'eau et d'assainissement, ce qui constitue l'un des principaux défis du développement durable au Sénégal.
ODD 7 : Énergie propre et abordable	7.1.1 Accès à l'électricité ; 7.1.2 Accès à la cuisson propre ; 7.2.1 Part des énergies renouvelables.	84 % de la population a accès à l'électricité ; part encore importante d'énergies fossiles dans la production énergétique 6 Data Environ Intermédiaire à avancé ; Rapport national volontaire ODD, ANSD Source : ANSD ; ONU-Water / SDG
ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructures	9.2.1 Valeur ajoutée manufacturière ; 9.4.1 Émissions industrielles ; 9.5.1 Dépenses en recherche et développement	Industrie : 25 % du PIB ; secteur manufacturier : 14 % du PIB ; investissements en infrastructures en progression. Intermédiaire ; ANSD, Banque mondiale.
ODD 11 : Villes et communautés durables	11.1.1 Population vivant dans des quartiers précaires ; 11.2.1 Accès aux transports publics ; 11.6.1 Gestion des déchets	Urbanisation rapide : 48–55 % de la population urbaine ; développement du TER et BRT mais défis liés au logement et aux déchets ; Intermédiaire ; ANSD, ONU-Habitat
ODD 17 Partenariats	17.1 Mobilisation des ressources fiscales ; 17.3 Investissements étrangers ; 17.18;Capacité statistique	Importants flux d'aide publique au développement et transferts de la diaspora (10 % du PIB) ; coopération internationale forte ; Relativement avancé ; ONU, ANSD,Banque mondiale

BIBLIOGRAPHIE:

1. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). (2023). Rapport d'analyse des résultats de l'indice de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) au niveau infranational au Sénégal. ANSD. <https://www.ansd.sn>
2. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). (2025). Indice infranational de suivi des ODD au Sénégal 2025. ANSD. <https://www.ansd.sn>
3. Africtelegaph. (2026, 29 avril). Rapport du CONGAD sur le suivi des ODD au Sénégal. Africtelegaph. <https://www.africtelegaph.com>
4. Association Internationale des Maires Francophones (AIMF); Union Européenne(2017). Étude sur la localisation des Objectifs de Développement Durable au Sénégal. AIMF. <https://www.aimf.asso.fr>
5. Bail, C. A. (2024). Can generative AI improve social science? Proceedings of the National Academy of Sciences, 121(21), e2314021121. <https://doi.org/10.1073/pnas.2314021121>
6. Banque mondiale. (2024). Senegal Economic Update: Creating Fiscal Space for Sustainable Growth. World Bank. <https://www.worldbank.org/en/country/senegal>
7. Bender, E. M., Gebru, T., McMillan-Major, A., & Shmitchell, S. (2021). On the dangers of stochastic parrots: Can language models be too big? In Proceedings of the 2021 ACM Conference on Fairness, Accountability, and Transparency (pp. 610–623). ACM. <https://doi.org/10.1145/3442188.3445922>
8. Bowen, G. A. (2009). Document analysis as a qualitative research method. Qualitative Research Journal, 9(2), 27–40. <https://doi.org/10.3316/QRJ0902027>
9. Creswell, J. W., & Plano Clark, V. L. (2018). Designing and conducting mixed methods research (3rd ed.). SAGE Publications.
10. Duarte, N. (2008). Slide:ology: The art and science of creating great presentations. O'Reilly Media.
11. Enda ECOPOP. (2021). Sénégal et ODD 16 : Gouvernance, paix et institutions efficaces. Enda ECOPOP. <https://endaecopop.org>
12. Groupe Thématique Société Civile (GTSC) ; Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD). (2022). Rapport alternatif de la société civile sur la Revue Nationale Volontaire 2022 du Sénégal. CONGAD. <https://congad.org>
13. Miles, M. B., Huberman, A. M., ; Saldaña, J. (2014). Qualitative data analysis: A methods sourcebook (3rd ed.). SAGE Publications.
14. Nations Unies. (2015). Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Résolution A/RES/70/1). Assemblée générale des Nations Unies. <https://sdgs.un.org/2030agenda>

15. Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). (2024). States of Fragility 2024. OECD Publishing. <https://www.oecd.org>
16. Organisation des Nations Unies. (2024). Sustainable Development Goals Report 2024. United Nations. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2024>
17. Pan African Consortium of Experts (PACE) & Coalition de la Société Civile du Sénégal. (2026). Rapport alternatif de la société civile sur le suivi des Objectifs de Développement Durable au Sénégal. PACE Think Tank. <https://pace-experts.org>
18. Petticrew, M., & Roberts, H. (2006). Systematic reviews in the social sciences: A practical guide. Blackwell Publishing. <https://doi.org/10.1002/9780470754887>
19. POSCO-Agenda 2030. (2018). Rapport citoyen sur l'Agenda 2030 au Sénégal. POSCO-Agenda 2030.
20. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Sénégal. (2022, 13 juillet). Mise en place d'un dispositif de collecte, d'analyse et de monitoring de l'ODD 16 au Sénégal. PNUD Sénégal. <https://www.undp.org/fr/senegal>
21. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2024). Human Development Report 2023/2024. United Nations Development Programme. <https://hdr.undp.org>
22. Reynolds, G. (2012). Presentation Zen: Simple ideas on presentation design and delivery (2nd ed.). New Riders.
23. Törnberg, P. (2023). How to use large language models for text analysis (arXiv:2307.13106). arXiv. <https://doi.org/10.48550/arXiv.2307.13106>
24. United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN DESA). (2024). The Sustainable Development Goals Report 2024. United Nations. <https://unstats.un.org/sdgs>
25. Ziems, C., Held, W., Shaikh, O., Chen, J., Zhang, Z., & Yang, D. (2024). Can large language models transform computational social science? Computational Linguistics, 50(1), 237–291. https://doi.org/10.1162/coli_a_00502

LISTE DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE SENEGALAISE QUI ONT PARTICIPÉ À L'ATELIER S'ÉTABLIT COMME SUIT :

Prénom et Nom	Organisations
1. Penda Seck DIOUF	CASC / GIF
2. Adama DIOUF	Think Tank PACE
3. Adama DIA	CASC
4. Amadou DIAW	Handicap Formation Education (HFE)
5. Edine Mliva	Think Tank PACE
6. Amadou Tidiane SOW	CASC
7. Mohamed BA	Think Tank PACE
8. El Hadji Rawane BA	CASC
9. Alpha Oumar Diallo	CNTS / pole syndicat
10. Oumou Cantoume SARR	CASC/GIF
11. Mbaye SENE	CASC/CONGAD
12. Seydina Mame Alassane L. SOW,	FOJCOSEN
13. Youssouf CAMARA, GDESP	GDESP
14. Mame Khady NDIAYE	Pole des Aînés
15. Boubacar GAYE,	Pole des Aînés
16. Ibrahima FALL,	CASC
17. Meissa TOURE	Pole des Aînés
18. Khady DIALLO	COLUPAS
19. Abdoulaye Diallo	RADDHO/ CONGAD POLE ONG
20. Mouhamed Ba, rapporteur	Think Thank PACE
21. Daouda Gning	FOJCOSEN
22. Noel Lazard Bampoky	Handicap Formation Education
23. Abdou Aziz SY	UDTS/ Pole syndicat
24. IDRISSE SARR	UNSAS
25. SODA SAGNA	POLE JEUNE CASC
26. Mamoudou A. SOW	POLE JEUNE CASC
27. Abdou Rahmane KANE	Pole colypas
28. Adama Cisse	CNAS
Mamadou Lamine Ndiaye	UCSPE/DGPPE
30.Ibou Keba Dramé	UCSPE/DGPPE
31.Saliou Tassé Faye	ENDA Tiers Monde
32.Mariama Ndiaye	DGPPE

Feuille de route de l'Atelier Nationale d'elaboration du Rapport Alternatif

JOUR 1		
Déroulement de l'activité	Horaire	Responsable
Mise en place	08 h 30 – 9 h 00	CASC
Cérémonie d'ouverture	9 h 00 – 09 h 20	PDT CASC - SNU - DGPPE
Présentation des TDR et de l'agenda	09 h 20 -09 h 30	CASC
Présentation des progrès du Sénégal sur les ODD	09h 30 – 10h	DGPPE
Discussions	10h – 10h 30	Participant (e) s
Pause-café	10H30 – 11H00	Participant (e) s
Présentation de l'état des lieux : Contribution de la Société civile depuis 2018	11h-11h20	PACE; CASC; Participant (e) s
Séance question réponse	11h20-11h30	
Présentation des outils de collecte	11h30-12h30	PACE & CASC Participant (e) s Rapporteur
Travaux de groupe	12H – 13H30	Participant (e) s Rapporteur
Pause-déjeuner	13H30 – 14H30	Participant (e) s
Travaux de groupe	14h 30 - 17 h 00	Participant (e) s; Rapporteur
JOUR 2		
Rappel des résultats jour 1	9h-930	PACE
Travaux de groupe	09h 30– 11H	Participant(e) s ; Rapporteur
Pause-café	11h – 11H30	Participant(e) s
Travaux de groupe	11H30 – 13H30	Modérateur
Pause- Déjeuner	13H30 – 14H30	Participant(e) s
Restitution des travaux sur les 2 jours	14H30 – 16H30	PACE
Synthèse des recommandations et Cloture de l'atelier	16 h30 – 17h	PACE

CONCLUSION

La société civile sénégalaise réaffirme son engagement à accompagner l'État, les collectivités territoriales, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers ainsi que les communautés dans l'accélération de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

À cinq années de l'échéance de 2030, elle appelle à une mobilisation nationale fondée sur la justice sociale, l'équité territoriale, la transparence, la participation citoyenne et la redevabilité.

La société civile demeure convaincue que les défis identifiés peuvent être relevés grâce à une action collective, inclusive et durable. Elle réaffirme son attachement au principe fondamental de l'Agenda 2030 : « Ne laisser personne pour compte ».